

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
vendredi 6 juillet 2012

**Service instructeur**

Service du Développement économique,  
de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

N° CP-2012-7-2-6

**Service consulté**

Agence de Développement Touristique de Haute-Alsace

**DISPOSITIF EN FAVEUR DES MEUBLES DE TOURISME ET CHAMBRES  
D'HOTES**

Résumé : Il est proposé d'attribuer un montant global de subventions de 93 550 € en faveur de 12 porteurs de projets.

Un dispositif en faveur des meublés de tourisme et chambres d'hôtes, commun aux deux Départements, a été mis en place depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009 afin d'encourager l'amélioration qualitative de l'offre alsacienne de meublés de tourisme et chambres d'hôtes classés et labellisés.

Douze dossiers sont soumis à votre examen dans le présent rapport. Vous trouverez dans le tableau joint en annexe l'ensemble des demandes présentées. Le montant total de subventions susceptible d'être attribué s'élève à 93 550 €.

Au vu de ce qui précède, je vous propose de :

- donner votre accord sur l'attribution de subventions au titre du dispositif en faveur des meublés de tourisme et chambres d'hôtes, selon le tableau joint en annexe, pour un montant total de 93 550 € ;
- prélever les crédits sur le chapitre 204, fonction 94, nature 20422, programme F241 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 06 JUILLET 2012

**Hébergements – Meublés de tourisme et chambres d'hôtes  
PROGRAMME 2012**

N° opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant subventionnable retenu	Taux	Montant de la subvention	Label	Nombre d'équipements
<b>HEB04137</b>	<b>M. KRUMMENACKER Eric</b> Création d'un meublé de tourisme à OSENBACH	35 000 € (plafond)	20 %	7 000 € (plafond)	Gîtes de France	1
<b>HEB04138</b>	<b>Mme SCHAEFLE Marie</b> Création de 3 meublés de tourisme et 1 chambre d'hôtes à OSENBACH	120 000 € (plafond)	20 %	24 000 € (plafond)	Clévacances	4
<b>HEB04127</b>	<b>Mme ZISS Florence</b> Création d'un meublé de tourisme à STEINBRUNN-LE-BAS	11 481 €	20%	2 296 €	Clévacances	1
<b>HEB04130</b>	<b>Mme MASSERAN Anne-Marie</b> Modernisation d'un meublé de tourisme à GUNDOLSHEIM	7 869 €	20%	1 574 €	Clévacances	1
<b>HEB04128</b>	<b>M. FERREIRA Jean-Marie</b> Création de 5 chambres d'hôtes à SONDERNACH	75 000 € (plafond)	20%	15 000 € (plafond)	Gîtes de France	5
<b>HEB04131</b>	<b>SAS S@W (M. WISS Stéphane)</b> Création d'un meublé de tourisme à COLMAR	35 000 € (plafond)	20 %	7 000 € (plafond)	Gîtes de France	1

N° opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant subventionnable retenu	Taux	Montant de la subvention	Label	Nombre d'équipements
<b>HEB04132</b>	<b>Mme MORETH Marie-Madeleine</b> Modernisation d'un meublé de tourisme à CARSPACH	25 000 € (plafond)	20 %	5 000 € (plafond)	Gîtes de France	1
<b>HEB04133</b>	<b>SARL SCHWEIGHOF Tourisme Accueil</b> Création de 2 chambres d'hôtes à ALTKIRCH	30 000 € (plafond)	20 %	6 000 € (plafond)	Gîtes de France	2
<b>HEB04134</b>	<b>M. BEHRA Adrien</b> Modernisation d'un meublé de tourisme à RIMBACH-PRES-MASEVAUX	8 301 €	20 %	1 660 €	Gîtes de France	1
<b>HEB04135</b>	<b>M. MALIK Tariq</b> Création d'un meublé de tourisme à COLMAR	32 600 €	20 %	6 520 €	Gîtes de France	1
<b>HEB04129</b>	<b>M. et Mme TACQUARD François</b> Création d'un meublé de tourisme à STORCKENSOHN	35 000 € (plafond)	20% + 5% maj. Label « Tourism e et handicap »	8 750 € (plafond)	Gîtes de France	1
<b>HEB04136</b>	<b>M. CHOLET Arnaud</b> Création d'un meublé de tourisme à RIQUEWIHR	35 000 € (plafond)	20% + 5% maj. Label « Tourism e et handicap »	8 750 € (plafond)	Gîtes de France	1
	<b>Total</b>	<b>450 251 €</b>		<b>93 550 €</b>		<b>20</b>

Ces dossiers ne font pas l'objet d'autres financements de la part des collectivités territoriales.